

FICHE SIGNALÉTIQUE

DU CONSERVATOIRE 2012—2013

BÂTIMENT LIVRÉ EN 1990

Surface totale du bâtiment: 35 000 m²,
8 000 m² de cours et de répétition,
2 000 m² dédiés à l'apprentissage de la scène,
2 000 m² de locaux administratifs,
1 000 m² pour les ressources médiathèque et audiovisuel,
14 000 m² de couloirs, dégagements et stockages,
8 000 m² de locaux divers.

SALLES

78 salles de classe (dont 5 grands studios de danse),
70 studios de travail,
4 salles d'examens et de concours,
7 plateaux d'orchestre,
3 salles publiques: 180 places, 250 places,
de 375 à 420 places.

INSTRUMENTS

2 orgues de concerts (Rieger et Dupont),
232 pianos, 30 clavecins, 4 pianofortes
et 2 500 autres instruments.

PERSONNELS

— **Enseignants et périscolaires permanents**

400 personnes physiques,
259.96 ETPT (257.79 sur budget
de l'établissement, 2.17 sur budget du ministère).

— **Administratif et technique**

168 personnes physiques
157.32 ETPT (62.32 sur budget de l'établissement,

95 sur budget du ministère — concernant les personnels sur budget de l'État, les chiffres communiqués sont les chiffres du mois de décembre 2013).

ÉLÈVES

1 235 élèves inscrits dans 1 354 cursus, dont 1 031 français et 204 ressortissants étrangers (17%), 742 hommes (60%) et 493 femmes (40%), 1 039 élèves en études musicales et 196 en études chorégraphiques. Âge des élèves: de 16 à 45 ans (moyenne d'âge globale: 25 ans). Taux de réussite au diplôme: 68%. Aides: attribution de 200 bourses sociales et 240 aides privées. Capacité d'accueil de la résidence pour mineurs: 40 lits.

CURSUS

151 cursus structurés en 7 cycles. Diplômes délivrés en 2013: 360. 313 manifestations publiques (149 en interne et 164 hors les murs) dont 50 master class et conférences.

COMPTE FINANCIER 2013

— **Section financement**

— En dépenses: 27,4 millions d'euros
(24,9 millions d'euros hors DAM).
— En recettes: 30,1 millions d'euros dont 24,4 millions d'euros de subvention versée par le ministère et 2,1 million de recettes propres (hors ressources affectées et produits exceptionnels).

— **Section investissement**

— En dépenses: 4,2 millions d'euros.

NOTE DE SYNTHÈSE

LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris fait partie des opérateurs culturels nationaux sous tutelle du ministère de la Culture qui en compte près de 80 et représente l'un des plus importants établissements d'enseignement supérieur du ministère de la Culture et de la Communication qui en compte 36 au total parmi lesquels on peut citer l'École nationale supérieure des beaux-arts, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, l'École nationale supérieure de création industrielle, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, la Fémis, les écoles d'architecture, l'École du Louvre ou encore l'Institut national du patrimoine.

En 2013, pour l'accomplissement de ses missions, le Conservatoire a disposé (données décision modificative n°2 au budget prévisionnel 2013):

- **d'un budget total de 34,6 millions d'euros** comprenant d'une part 28,6 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, essentiellement des dépenses de personnel (17,98 millions d'euros) et 6 millions d'euros de dépenses d'investissement. Pour financer ses dépenses, la subvention pour charge de service public de l'État demeure la principale ressource de l'établissement. Elle s'élève en 2013 à 24,39 millions d'euros. Par ailleurs, les autres ressources s'élèvent à 5,1 millions d'euros. Elles proviennent principalement des droits d'inscription, des recettes de mécénat et des locations d'espaces. En raison de l'activité pédagogique de l'établissement

qui entraîne un fort taux d'occupation des espaces, l'accroissement des recettes de locations s'avère difficile. Elles prennent en compte un produit exceptionnel de 3,2 millions d'euros correspondant au remboursement effectué par la direction générale des finances publiques au Conservatoire de la taxe sur les salaires qui en est exonéré pour les années 2010 à 2015 en raison de la délivrance du grade de Master. S'agissant de l'investissement, la subvention de l'État s'élève à 214 875 euros ce qui représente un montant très limité dans les dépenses qui ont été dédiés aux travaux et autres investissements, ce qui rend indispensables les prélèvements sur le fonds de roulement de l'établissement. Le montant du fonds de roulement s'élève en fin d'exercice 2013 à 10,9 millions d'euros.

- **d'une équipe pédagogique de plus de 400 personnes et d'une équipe administrative, scientifique et technique de près de 170 personnes**

dont près de 100 affectées par le ministère de la Culture et de la Communication. En équivalent temps plein travaillé (ETPT), le Conservatoire comptait, en 2013, 356 ETPT inscrits sur le budget de l'établissement (titre III) et 98 ETPT emplois inscrits sur le budget de l'État (Titre II). S'agissant des élèves, le Conservatoire comptait, en 2013, 1 235 élèves inscrits dans au moins un cursus dont 1 039 en études musicales (soit 84 % du total des élèves) et 196 en études chorégraphiques (soit 16 % du total des élèves). Il convient de noter que 163 élèves poursuivant des études musicales sont inscrits dans plusieurs cursus. En termes d'importance des effectifs, c'est toujours le département des disciplines

instrumentales qui accueille le plus gros effectif avec 548 élèves (44 % des élèves), notamment dans les cursus piano, violon, violoncelle, alto et musique de chambre. Suivent ensuite le département écriture, composition et direction d'orchestre avec 144 élèves (11 % des élèves) et les élèves danseurs qui sont 153 (12 % des élèves). La moyenne d'âge des élèves reste stable à 25 ans. S'agissant des élèves étrangers, ils étaient 204 en 2013 (soit 17 % des élèves), principalement originaires d'Asie (51 % des élèves étrangers) et de l'Union européenne (29 %).

Concernant les diplômés, au total, ce sont 360 élèves qui ont obtenu le diplôme ou la récompense de fin de cursus en 2013 dans les trois cycles confondus. Activité essentielle pour les élèves du Conservatoire, l'apprentissage de la scène a donné lieu, une fois encore, à une production de spectacles très importante qui contribue au rayonnement de l'établissement et de son excellence auprès du public qui assiste aux manifestations. Ainsi pour la saison 2012—2013, ce sont 313 manifestations publiques qui ont été organisées. 164 de ces représentations l'ont été à l'extérieur grâce à plusieurs partenariats avec diverses institutions françaises et étrangères.

La production audiovisuelle a été encore très importante en 2013. Le service qui en est chargé a réalisé l'enregistrement de tous les travaux d'écriture et de plus de 40 concerts et spectacles au Conservatoire, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, à l'église Saint-Louis des Invalides ou encore à la Cité de la musique.

Au cours de l'année 2013, plusieurs chantiers et travaux ont été poursuivis et menés dans tous les domaines d'action du Conservatoire à commencer par la pédagogie mais également en matière administrative. La politique de réhabilitation du bâtiment engagée dès la fin de l'année 2010 a été encore très importante en 2013 de même que le développement de la nouvelle politique de communication.

LA MISE EN PLACE DES RÉFORMES PÉDAGOGIQUES

Les réformes pédagogiques engagées en 2011 et poursuivies en 2012 ont été mises en place pour l'année scolaire 2012—2013 : Ainsi, le nouveau cursus de musique à l'image, validé par le conseil pédagogique et le conseil d'administration en 2012, a été mis en place au début de l'année 2013 à l'issue du concours d'entrée dans ce nouveau cursus en octobre 2012. Le cursus de musicologie, réorganisé en vue de réactiver certaines disciplines du cursus, en l'occurrence les classes d'Histoire de la musique, de culture musicale, d'analyse et d'esthétique musicale, a été opérationnel pour l'année scolaire 2012—2013, le premier concours d'entrée dans le nouveau cursus réorganisé en un seul cycle ayant été réalisé en mai 2012.

L'ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL DU CONSERVATOIRE DANS LES ACTIONS DE LA FONDATION PARIS, SCIENCES ET LETTRES (PSL*)

Le Conservatoire s'est engagé dès la fin de l'année 2010 dans le projet des initiatives d'excellence (IDEX), projets nationaux destinés à faire émerger des pôles d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. Ces IDEX, financées par le grand emprunt, ont vocation

à représenter l'excellence au niveau international. Le Conservatoire a été sollicité à la fin de l'année 2010 pour s'associer à un projet d'initiative d'excellence (IDEX) dénommé « PSL* » et regroupant un ensemble d'institutions prestigieuses comme le Collège de France, le Centre national de la recherche scientifique, l'École normale supérieure, l'Observatoire de Paris, l'Institut Curie, l'École supérieure de Physique et de Chimie industrielles de la ville de Paris, l'université de Paris-Dauphine, l'Institut Louis Bachelier, la Fondation Gilles de Gennes pour la recherche ainsi que quatre autres établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication : l'École nationale supérieure des arts décoratifs, l'École nationale supérieure des beaux-arts, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique et la Fémis. Il s'agissait de constituer un ensemble disposant de la masse critique requise dans toutes les disciplines académiques, de la recherche médicale et clinique aux sciences de la gestion et du management et aux disciplines artistiques pour devenir une université de recherche d'envergure internationale. Après avoir été présélectionné au printemps 2011 avec six autres projets d'IDEX, l'IDEX PSL* a été sélectionné à l'été 2011.

Cette démarche s'est traduite pour le Conservatoire par sa participation au sein de la Fondation à un projet dénommé « SACRe¹ » associant l'École normale supérieure et les trois établissements publics d'enseignement supérieur du ministère de la Culture.

1. SACRe: Sciences, Art, Création et Recherche.

En 2013, les actions communes des cinq établissements réunis dans SACRe se sont poursuivies avec l'organisation de manifestations communes et la continuation du programme doctoral commun mis en place en 2012.

LA POURSUITE DES CHANTIERS ADMINISTRATIFS

Après l'achèvement de l'élaboration en 2012 du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'établissement et du contrat de performance entre le Conservatoire et le ministère de la Culture et de la Communication, d'autres chantiers ont été menés en 2013 :

— **L'établissement du document unique**

Le Conservatoire ne disposait pas d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. Il s'agit d'un document obligatoire dont chaque établissement doit être doté. Ouvert en 2012, cet important chantier qui suppose d'identifier l'ensemble des risques professionnels auxquels sont susceptibles d'être exposés les agents du Conservatoire a été achevé en 2013.

— **La poursuite du chantier visant à doter l'établissement d'un règlement intérieur**

Le Conservatoire n'ayant pas de règlement intérieur, il est apparu nécessaire d'en prévoir un afin que les agents de l'établissement disposent d'un document de référence leur permettant de disposer d'une meilleure lisibilité des règles les concernant dans l'exercice de leurs missions au sein de l'établissement. Ce chantier a donc été engagé en liaison avec les organisations syndicales et a été poursuivi en 2013.

— La poursuite du chantier de l'archivage électronique

En liaison avec la mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication, le Conservatoire a poursuivi le chantier de l'archivage électronique.

LE CONTRÔLE DE LA COUR DES COMPTES

La Cour des comptes avait engagé un contrôle sur les comptes et la gestion du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ainsi que du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon et du Conservatoire national supérieur d'art dramatique en 2011. Ce contrôle qui porte sur les exercices 2001 à 2011 a donné lieu à un rapport de la Cour des comptes en 2013 qui a notamment engagé les deux conservatoires de Paris et de Lyon à réfléchir sur de possibles synergies et a insisté sur l'indispensable réhabilitation du bâtiment.

LA POURSUITE DU CHANTIER DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT

Le chantier de réhabilitation du bâtiment engagé en 2011 à la suite de l'audit général du bâtiment réalisé par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) a été poursuivi en 2013. Dans l'attente de travaux touchant les installations techniques et prévus notamment en 2015, plusieurs chantiers ont été réalisés au cours de l'été 2013. Il s'agissait notamment de réaliser des aménagements et des rénovations de locaux permettant également une meilleure rationalisation de plusieurs espaces de travail. Ces travaux ont concerné le déménagement et la rénovation du service du bâtiment et de la sécurité, de l'infirmierie et du service informatique.

Ils ont dégagé des espaces nouveaux qui ont permis la création d'une salle pour les enseignants du Conservatoire qui ne disposaient que d'un petit local aveugle pour leurs boîtes aux lettres. Ils ont également permis de retrouver l'espace originel du foyer Delvincourt où sera désormais installée la cafétéria de l'établissement. Par ailleurs une campagne de rénovation des sanitaires, très dégradés, a été engagée au rez-de-chaussée et au sous-sol. Des travaux de rénovation de plusieurs studios techniques ont été également réalisés et de nouveaux gradateurs ont été installés dans la salle d'art lyrique. Toutes ces opérations permettent progressivement la réhabilitation du bâtiment qui appellera encore de nombreuses actions en 2014.